

Un chrétien peut-il faire grève ?



La question taboue



Faire grève est un "droit" dans les pays dits démocratiques. Dans quelles circonstances le chrétien peut-il faire ce choix ?

Un chrétien peut-il faire grève ?

Oui

Non

Pas forcément

Je ne sais pas

5951 participants

Définitions

Le droit de grève est un droit reconnu à tout salarié dans l'entreprise. La grève est définie comme étant la cessation collective et concertée du travail en vue d'appuyer des revendications professionnelles. Elle entraîne une retenue sur le salaire du salarié gréviste (sauf exceptions).

La grève est depuis le XIX e siècle, une action collective consistant en une cessation concertée du travail par les salariés d'une entreprise, d'un secteur économique, d'une catégorie professionnelle ou par extension de toute autre personne productive, souvent à l'initiative de syndicats.

Un peu d'histoire

Les plus anciens mouvements de travailleurs connus, dont l'Histoire ait gardé la trace, ont eu lieu en Égypte :

- Révolte d'ouvriers construisant la pyramide de Khéops, vers 2558 avant J.C, à la suite de la diminution puis de la suppression de l'ail dans les rations quotidiennes

- Grève des ouvriers de Deir-el-Medineh construisant les monuments de la Vallée des rois, employés par Ramsès III en l'an 29 de son règne (environ 1166 av. J.-C.), à la suite des retards de ravitaillement

L'histoire de l'Université de Paris fait état de diverses grèves dès le XIIIe siècle.

Le mot français « grève » tire son nom de la place de Grève à Paris. Cette place, située en bord de Seine sur la rive droite devant l'Hôtel de Ville, était un des principaux points d'accostage des bateaux, car bordée d'une plage de sable. Les hommes sans emploi y trouvaient une embauche facile pour les chargements et déchargements.

En France, les grandes grèves " ont généré la production de droits nouveaux " qualifiés (...) "d'avancées sociales" : la grève générale de juin 1936 permit l'obtention des congés payés, ainsi que la reconnaissance des conventions collectives et des délégués du personnel.

La grève peut aussi être un outil pour défendre la démocratie : grève du 12 février 1934 contre le fascisme (...) La grève n'est alors " plus simplement l'un des produits de la démocratie moderne ; elle est aussi garante de la démocratie politique ".

Les grèves sont, avec les manifestations et les pétitions, un des moyens privilégiés par les syndicats français et les salariés pour défendre les acquis sociaux tels que les conditions de retraite, la sécurité sociale ou le système éducatif public, ainsi que pour obtenir des hausses des salaires et des améliorations des conditions de travail.

Source : [Wikipédia](#)

Dans la Bible

On ne trouve pas d'exemples d'arrêt de travail à titre de grève dans la Bible. Par contre on trouve plusieurs situations où une personne s'élève pour en défendre d'autres.

- La reine Esther a intercédé auprès du roi pour sauver son peuple, et ce au risque de sa vie.

- Néhémie s'est identifié à son peuple dans l'intercession. Il était échanson du roi et a reçu son autorisation pour se rendre à Jérusalem et y séjourner en vue de reconstruire la ville. ([Néhémie 1.2](#) à [2.6](#))

- Les apôtres Paul et Jacques ont exhorté les maîtres et les hommes riches à bien se comporter envers leurs serviteurs et les pauvres. ([Colossiens 4.1](#); [Jacques 2.1-9](#))

- Les diacres ont été instaurés suite à une réclamation au sujet des veuves. ([Actes 6.1-6](#))

On peut constater plusieurs éléments :

- Leur engagement était individuel, alors que la grève est un engagement collectif
- Leurs motifs n'avaient rien d'égoïste, au contraire ils étaient vraiment au service des autres

En résumé

En France, et dans beaucoup de pays démocratiques, notre génération actuelle est au bénéfice des combats des générations

précédentes, dont les résultats avaient été obtenus en faisant pression sur les patrons, le gouvernement ou les deux. Faut-il les condamner et nous en démarquer avec hauteur ? Alors que nous en profitons quotidiennement aujourd'hui ?

La grève en tant qu'action collective, sert à manifester de manière très visible son inquiétude face à l'avenir, son mécontentement vis à vis de certaines "régressions sociales", d'une dégradation des services publics (hôpitaux ...) ou de certaines lois ... Son moyen d'action vise à bloquer les moyens de production d'une entreprise, ou plus largement d'une nation; en clair à faire perdre de l'argent, "nerf de la guerre". Les chrétiens doivent-ils se tenir à l'écart de tels mouvements, ou bien être présents et solidaires ?

Au niveau éthique, on peut comprendre l'exaspération des travailleurs qui se sentent pris en otage par les grévistes, quand ils ne peuvent plus se rendre sur leur lieu de travail, à cause du blocage des transports en commun. Ou des commerçants qui voient leur chiffre d'affaire chuter et mettre en péril leur avenir. Les mécontents se trouvent alors des deux côtés.

Comment se situer en tant que chrétien ?

Encore une fois, il est impossible de suggérer une ligne de conduite générale. Tout dépend des raisons et des buts de la grève, de la position de chacun vis à vis des "revendications", des motifs individuels et même des moyens financiers. Les personnes aux très bas revenus ou en situation de précarité professionnelle ne s'autorisent pas forcément à quitter leur travail pour aller dans les rues, car elles perdraient de leurs précieuses ressources ou risqueraient de ne pas voir leur contrat de travail renouvelé.

En complément, vous pouvez écouter ce podcast de Guillaume Bourin : [Un chrétien peut-il fait la grève ?](#)

Comment décider ?

En priant et en demandant au Saint-Esprit de nous éclairer :

Si quelqu'un d'entre vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous simplement et sans reproche, et elle lui sera donnée.

[Jacques 1.5](#)

Merci de rester respectueux dans vos commentaires

La
question
taboue Elisabeth
Dugas

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



528 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com